

**BULLETIN BI-MENSUEL**

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

← ET DES

**SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON**  
RÉUNIES

Secrétaire gén. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; Trésorier : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement annuel	} France et Colonies fr <sup>es</sup>	10 fr.
		} Etranger . . . .

<b>SIÈGE SOCIAL A LYON :</b>
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2849 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux  
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions.***Ont été admis à la séance du 10 janvier :*MM. Françon, Pinardel, Smolák, Lipschütz, Touchebœuf, Grobon, Pulverail, Bigeard, Guignot, Mohanno, M<sup>lles</sup> Piponnier, Poncet, MM. Chancel, Belhomme, Kovache, Pain, Vadon, Perrier, Idoux, Houard.**ORDRE DU JOUR**

DE LA

**Séance générale du Mardi 24 Janvier 1928, à 17 heures.**1<sup>o</sup> *Vote sur l'admission des candidats présentés à la séance du 10 janvier auxquels sont ajoutés :*

M. Pion-Roux (Joseph), instituteur, à Ouille-Pas, Voiron (Isère), parrains MM. Morcellet et Apperel. — M. Beurrier, 77, avenue de Saxe, Lyon, parrains MM. Desvigne et Riel.

2<sup>o</sup> *Présentation de :*M. Girard, professeur au Lycée, Roanne (Loire), par MM. Alabernarde et Usuelli. — M. Franchon, place du Palais-de-Justice, Roanne, par MM. Rocher et Perret. — M. Turret, hôtel Terminus, Roanne, par MM. Longin et Perret. — M<sup>me</sup> Frehse (Marie), 9, rue Lieutenant-Colonel-Prévost, Lyon, par M<sup>lle</sup> Albessard et M. Nicod. — M. Desforçes (Emile), officier en retraite, 22, rue Raynaud, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), *Botanique*, par MM. Blanchard et Nicod. — M. Aubé (Lucien), étudiant, 69, boulevard de l'Etoile,

## GRUPE DE ROANNE

Séance du Lundi 13 Février, à 20 h. 30 précises. Palais de Justice,  
grande salle du 2<sup>e</sup> étage.

Conférence par M. VIAL, agrégé de philosophie :

Sujet traité : *La faim et la soif.*

NOTA. — En raison des services rendus, le groupe roannais a nommé vice-présidents d'honneur : MM. GOUTALAND, MURY, POULOT et TRUBERT.

## COTISATIONS DE 1928

Les membres domiciliés en France sont invités à faire parvenir le montant de la cotisation de 1928, de préférence par chèque postal (c/c n<sup>o</sup> 101-98, Société Linnéenne de Lyon) ou par mandat-poste adressé au trésorier, M. F. RAVINET, 11, rue Franklin, Lyon (2<sup>e</sup>), *avant le 31 mars prochain.*

Le recouvrement des cotisations en retard sera effectué à partir du 10 avril ; les quittances majorées de 2 francs (soit 12 francs) pour tenir compte des frais, seront présentées par le service des Postes.

Les membres résidant hors de France sont priés d'envoyer, *avant le 31 mars prochain*, le montant de la cotisation de 1928, soit 15 francs, par mandat-poste international ou par *chèque payable à Lyon*, adressé au Trésorier.

## FÉLICITATIONS

Nous sommes heureux d'adresser nos plus vives félicitations à notre sympathique et savant collègue, M. THIÉBAUT, qui vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

## EXONÉRATION

M<sup>lle</sup> YVONNE NICOD, M. LELIÈVRE (Alfred), M. le D<sup>r</sup> FRARIER (Léon) (du groupe de Roanne) se sont fait inscrire comme membres à vie.

## PARTIE SCIENTIFIQUE

### SECTION ENTOMOLOGIQUE

*Séance du 3 Octobre 1927*

#### Contribution à la Faune du Mont-Pilat

Par L. FALCOZ

De même que pour la flore, la faune d'une région déterminée est sous la dépendance d'un certain nombre de facteurs dont les principaux sont la latitude, l'altitude, la nature du sol, les conditions climatiques, le facteur nourriture, etc. Or, le massif du Pilat, par sa situation géographique est un peu le rendez-vous des espèces du Nord et du Sud, de la plaine et de la montagne, des Alpes comme des Pyrénées. Certaines de ces espèces sont ubiquistes, se rencontrant indifféremment à des latitudes et altitudes très diverses, mais pour beaucoup d'autres, il existe une limite au delà de laquelle les conditions de milieu semblent défavorables, c'est la frontière de leur aire de dispersion.

Il existe d'ailleurs tous les intermédiaires entre les espèces ubiquistes et les espèces localisées.

On peut, en tenant compte des caractères de la population animale, diviser les pentes du Mont-Pilat en trois zones zoologiques correspondant d'ailleurs aux zones botaniques :

Zone des coteaux : 200 à 700 mètres ;

Zone sylvatique (Mélèze et Sapin) : 700 à 1.300 mètres ;

Zone subalpine (pâturages et bruyère) : 1.300 mètres et au-dessus.

C'est plus particulièrement l'exploration de ces deux dernières zones qui fournira les indications les plus utiles pour la connaissance du faciès faunique du massif.

En ce qui concerne les Insectes, les données sont encore très fragmentaires. Tout au plus existe-t-il quelques listes ou citations sur les Coléoptères, les Lépidoptères et les Hyménoptères du Mont-Pilat<sup>1</sup>, mais touchant les autres ordres, jamais rien, à ma connaissance, n'a été publié. C'est donc aux entomologistes lyonnais qu'il revient de combler cette lacune et c'est à simple titre d'exemple que je présente les courtés énumérations ci-dessous.

C'est dans des listes analogues, plus complètes assurément, arides en apparence, mais au fond riches en substance, que viennent judicieusement puiser les spécialistes qui veulent entreprendre des recherches sur la dispersion des espèces animales.

Mes récoltes ont été faites du 15 au 30 juillet 1925, à 1.200 mètres d'altitude, sur les crêtes boisées de Sapins et de quelques Hêtres, s'étendant au sud du Cret de l'Oeillon.

Je remercie bien vivement mes savants collègues qui ont déterminé mes captures : M. BERLAND, les Orthoptères, M. LACROIX, les Névroptères, M. le D<sup>r</sup> ROYER, les Hémiptères.

## ORTHOPTERES

*Ectobius sylvestris* Poda, *Decticus verrucivorus* L., *Omocestus viridulus* L., *Stauroderus scalaris* Fisch. Wald., *S. biguttulus* L., *Gomphoceris maculatus* Thumb., *Forficula auricularia* L.

Parmi ces espèces, *Stauroderus scalaris* seul est une forme de montagne, les autres se trouvent à peu près dans toute la France, mais plutôt vers le Nord que vers le Midi, elles ont donc tendance dans notre région à habiter de préférence les parties élevées.

## NEVROPTERES

### PLANIPENNES.

*Chrysopa vulgaris* Schn., *Hemerobius nitidulus* Fabr., *H. micans* Oliv., *H. pini* Steph., *H. nebulosus* Steph.

### RHAPHIDIOPTÈRES.

*Lesna notata* Fabr.

### MÉCOPTÈRES.

*Panorpa germanica* L.

<sup>1</sup> Cf. notamment : G. LÉVRAT, *Énumération des Insectes coléoptères du Mont-Pilat*, Lyon, Imprimerie Nigon, 1858; — E. MULSANT, *Souvenirs du Mont-Pilat*, Lyon, Imprimerie Pitrat aîné, 1870; — VITURAT, FAUCONNET et PIC, *Catalogue analytique et raisonné des Coléoptères de Saône-et-Loire et des départements limitrophes*, 1897 et suiv.; — L. FALCOZ, les Chasses de Foudras dans la région lyonnaise (*l'Echange*, 1912, p. 19); — L. FALCOZ et Ch. FERRIÈRE, Hyménoptères du Mont-Pilat (*Bull. Soc. Entomol. de France*, 1927, p. 120).

COPÉOGNATHES.

*Mesopsocus unipunctatus* Müll.

Les espèces ci-dessus ont été capturées en battant les branches de Sapins.

TRICHOPTÈRES.

*Limnophilus marmoratus* Curt., *L. sparsus* Curt., *L. vittatus* Fabr., *L. affinis* Curt., *Apatania fimbriata* Piet. (veris.).

Ces Trichoptères, ou Phryganes, ont été recueillis sur les bords d'un ruisseau prenant naissance en dessous et non loin du Grand Hôtel. On sait que ces insectes sont aquatiques sous la forme de larve et de nymphe ; l'une et l'autre sont abritées dans un fourreau couvert, selon l'espèce, soit de brindilles, soit de pierrettes, soit de grains de sable, soit de coquilles, etc.

Les larves d'*Apatania* se rencontrent presque uniquement dans les ruisseaux rapides ou les sources des régions montagneuses. Leurs mœurs sont peu connues, leur régime paraît être surtout végétarien.

HEMIPTERES

PENTATOMIDÆ.

*Scutellarinae.*

*Eurygaster maurus* L.

*Pentatominae.*

*Aelia acuminata* L., *A. rostrata* Boh., *Peribalus vernalis* Wolff., *Corpocoris fuscipinus* Boh., *Dolycoris baccarum* L.

*Acanthosominae.*

*Elasmotherus minor* Horv.

COREIDÆ.

*Corizinae.*

*Corizus (Therapha) hyosciami* L., *Corizus (Rhopalus) parumpunctatus* Schill., *Myrmus miriformis* Fall.

LYGÆIDÆ.

*Lygaeinae.*

*Spilosthetus (hygeus) equestris* L.

*Aphaninae.*

*Gastrodes grossipes* de Geer.

TINGIDIDÆ.

*Tingidinae.*

*Dictyonota strichnocera* Fab.

GERRIDIDÆ.

*Gerridinae.*

*Gerris Costae* H. S.

CIMICIDÆ.

*Anthocorinae.*

*Anthocoris nemorum.*

CAPSIDÆ.

*Capsinae.*

*Stenodema calcaratus* Fall., *S. virens* L. et v. *aurantiacus* Reut., *Capsodes flavomarginatus* Donow., *C. cingulatus* Fab., *Phytocoris intricatus* Flor.

(Espèce nouvelle pour la France), *Calocoris biclavatus* H.S. et v. *Schillingi* Sch., *C. affinis* H. S., *C. alpestris* Mey., *C. roseomaculatus* de Geer, *Dichroscytus rufipennis* Fall., *Lygus montanus* Schill., *L. pratensis* L., *Poeciloscytus unifasciatus* Fab., *Creumcephalus albolineatus* Reut., *Pachytomella Passerini* Costa, *Phylus coryli* L.

## SECTION BOTANIQUE

Séance du 25 Octobre

### Contribution à l'étude de la flore du Haut-Beaujolais

Par M. QUENEY

La note ci-dessous n'a pour but que d'apporter quelques précisions sur la flore du Haut-Beaujolais, dont le Dr MAGNIN a donné un tableau synthétique dans son savant ouvrage sur la *Flore Lyonnaise*, paru en 1886. Mes observations personnelles ont porté sur la région située entre le col des Echarmeaux et le col de Champ-Juin, région qui comprend les plus hauts sommets, savoir: la Roche d'Ajoux (973 mètres), le Tourvéon (953 mètres), le Monet (1.000 mètres) et le Saint-Rigaud (1.012 mètres), et se sont étendues surtout à l'est et au sud de cette ligne de partage des eaux.

A. — *Plantes rares ou très rares déjà signalées antérieurement, mais de façon vague :*

*Aconitum lycoctonum*. Au sommet du Saint-Rigaud où elle occupe une aire très limitée, d'un arc environ, immédiatement à gauche du sentier qui débouche sur la pelouse, et sous les taillis.

*Hypericum quadrangulum*. Au lieu dit la Combe-d'Arroi, flanc sud-est du Saint-Rigaud.

*Cerasus padus*. Très rare. Observé sur le bord d'un chemin près du hameau dit le Ruyers, au nord de Monsols.

*Genista anglica*. Deux stations : l'une au col de Crie à l'ouest de la route en descendant de Monsols, l'autre très étendue au col de Champ-Juin en descendant vers Saint-Bonnet-le-Plat.

*Ulex europaeus*. Deux stations : la première près de Monsols sur le bord du chemin qui, partant de la gare de Monsols, va à la Combe d'Arroi et au Saint-Rigaud, une autre beaucoup plus vaste au col de Champ-Juin.

*Senecio adonidifolius*. Flanc sud du Mont Monet, dans les vassilles en face de Chênelette.

*Stachys germanica*. Près du cimetière de Monsols.

*Sonchus Plumieri*. Forme des touffes dans les clairières et les tout jeunes taillis de la Roche d'Ajoux et du Saint-Rigaud.

*Thesium alpinum*. Sur les flancs de la montagne en face des Grands-Moulins à quelques centaines de mètres de Monsols. Observé aussi au col de Champ-Juin.

*Illecebrum verticillatum*. Une station au nord de Chansaye près d'une carrière, et une autre au col de Crie où se trouve également une carrière.

*Peplis portula*. Dans une mare près du hameau des Essarts, au sud-est du col de Crie.

*Sedum villosum*. Prairie marécageuse à l'est de Chansaye en descendant de l'Azergues.

*Digitalis grandiflora*. Sur la montagne dite Croix-du-Puits à l'ouest de la montagne d'Avenas.

*Blechnum spicant*. Vallée et ruisseau dit de la Cascade, flanc nord-est du Saint-Rigaud, à 700 mètres d'altitude au moins.

*Aspidium aculeatum*. Même vallée, mais un peu plus bas, au pied même de la cascade ; très peu abondant.

*Spiranthes aestivalis*. Au col de Champ-Juin et dans les prairies humides entre Chênelette et la Roche d'Ajoux.

B. — *Plantes non encore signalées et très rares* :

*Cirsium caule*. Deux stations : l'une au col de Crie en descendant sur Monsols, et l'autre au col de Champ-Juin.

*Erica cinerea*. Une station au col de Champ-Juin en descendant vers le bassin de la Loire.

*Asplenium Halleri*. Une station dans un mur près des Echarmeaux.

*Goodyera repens*. Une station dans un bois de pins un peu au nord de Chansaye.

C. — *Plantes assez ou très fréquentes* :

*Senecio Fuchsii, sylvaticus et viscosus* ; *Centaurea nigra* ; *Jasione perennis* ; *Stachys alpina* ; *Digitalis purpurea* ; *Impatiens noli-tangere* ; *Lysimachia nemorum* ; *Epilobium spicatum* ; *Parnassia palustris* ; *Drosera rotundifolia* ; *Wahlenbergia hederacea* ; *Cystopteris fragilis* ; *Polypodium Phegopteris, etc.*

D. — Les plus expresses réserves doivent être faites en ce qui concerne les espèces suivantes qui n'ont été retrouvées ni par le D<sup>r</sup> MAGNIN, ni par AUDIN, ni par moi : *Meconopsis cambrica* ; *Arnica montana* ; *Doronicum austriacum* ; *Aconitum Napellus*.

Néanmoins, étant donné que les espèces rares ci-dessus énumérées sont cantonnées dans des limites extrêmement étroites et qu'il peut en être de même pour les quatre dernières, il est possible d'admettre qu'un botaniste heureux finira par les découvrir. Nous souhaitons vivement, en terminant, que cette espèce de revision de la flore du Beaujolais soit continuée, car il s'en faut que nous ayons exploré complètement toute la région désignée sous ce vocable.

## ADMINISTRATION DE 1928

Président d'honneur : M. le Préfet du Rhône.

— M. le Maire de Lyon.

— M. le Président du Conseil général du Rhône.

— M. le Recteur de l'Université.

— M. le D<sup>r</sup> Ph. RIEL (à vie).

### Conseil d'Administration.

Président . . . . . M. le D<sup>r</sup> Ph. RIEL.

Membres : MM. RICHE, Ch. DEPÉRET, MERMIER, DONCIEUX, GÉRARD, LESBRE, BEAUVÉRIE, VANÉY, ROMAN, BRETIN, PORCHEREL, CARRY, CHAPÛT, GAILLARD, LOCARD, QUENEY, SÉRULLAZ, GUIGÛE, Lieutenant-colonel CONSTANTIN, BONNAMOUR, ABRIAD, COUTAGNE, GAUTIER, ARCELIN, BUY, REBOURS, LAURENT, THIÉBAUT et les Membres du Bureau.

### Comité de Propagande.

MM. RIEL, USUELLI, POUCHET, LARUE, VICARD, VIBERT, FALCOZ, ALBERNARDE, PÉTREQUIN, M<sup>me</sup> DAMIANS, M<sup>lle</sup> ALBESSARD, M<sup>me</sup> FARGES et les Membres du Bureau.